

UTILISATION DES DONNS

Les dons récoltés servent à financer le fonctionnement de « La Postulation ».

Il est nécessaire de se déplacer quatre à cinq fois par an à Rome, lieu où se réalisent les travaux d'une cause de béatification.

Il nous faut régler des factures de Téléphonie.

Nous avons besoin de matériel de bureau en particulier : Papier pour les nombreux rapports, et encre d'imprimante.

Nous avons quelques frais de déplacements pour les rencontres-Conférences-expositions que nous effectuons.

Nous avons besoin de quelque argent pour régler les factures de production des différents films, DVD et enregistrements sur Gabriel Rosset que nous réalisons.

Je rappelle que nous ne sommes pas rémunérés pour notre travail. Notre engagement est bénévole.

Chaque année nous avons besoin d'une somme d'environ 5000 euros pour couvrir les frais du fonctionnement de la Postulation.

Notre comptabilité est enregistrée par l'Association Diocésaine de Lyon, ce qui garantit une méthode comptable ecclésial.